
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

20 FEVRIER > 08 MARS 2021

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



mercredi 3 mars 2021

Un service de collecte des encombrants à domicile gratuit

(207 mots)

Page 5

La communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) met à disposition des personnes à mobilité réduite ou âgées, un service d...



samedi 27 février 2021

Ouverture du centre de vaccination au centre Jean-L'Hôte à Neuves-Maisons (415 mots)

Page 6

■ Depuis quand et par qui est géré le centre de vaccination ? Le site de vaccination anti-Covid 19 de Mos...



samedi 27 février 2021
16:59

Un budget impacté par la crise sanitaire (225 mots)

Page 7

Avant de commencer le conseil communautaire, le président Filipe Pinho a informé les élus que le centre de vaccination de Moselle et Madon situé place...



dimanche 28 février
2021

Des poteries pour le verger (247 mots)

Page 8

Le verger conservatoire a été créé en 2010 par la Communauté de communes Moselle et Madon dans le cadre d'un projet de prés...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(12 articles)



samedi 20 février 2021

Balade militante sur le site du projet de la carrière (251 mots)

Page 10

A l'invitation du collectif TGV (Thuilley-Germiny-Viterne), une vingtaine de marcheurs a arpenté la forêt des Clairs Chênes...



dimanche 21 février
2021

Cap sur 2021 du côté de la base de voile (361 mots)

Page 11

À quelques semaines de la réouverture des activités nautiques et de plein air, les agents de la base passent la seconde. ...



mercredi 24 février
2021

Au fil du conseil (196 mots)

Les conseillés se sont réunis vendredi pour débattre sur plusieurs points. -
Demande de subventions à l'Eta...

Page 12



mercredi 24 février
2021

Assistantes maternelles : pourquoi pas vous ? (248 mots)

Le village manque d'assistante maternelle, Mélanie et Marie-Christine vous
exercez ce métier, pouvez-vous nous en parler ? ...

Page 13



jeudi 25 février 2021

Les délibérations du conseil (118 mots)

Le maire a réuni son conseil municipal, à la MTL, lundi à 20 h 30 pour lui
soumettre quelques projets de délibération : con...

Page 14



samedi 27 février 2021

Au dernier conseil municipal (232 mots)

Les élus se sont réunis le 17 février dernier en respectant les règles sanitaires et
ont validé 4 délibérations à l'unanimité...

Page 15



lundi 1^{er} mars 2021

Sacs jaunes et conteneurs enterrés : la nouvelle règle (331 mots)

Depuis quelques semaines, des conteneurs ont été mis en place à différents
endroits stratégiques. « Les Vincipontains et Vi...

Page 16



mardi 2 mars 2021

PanneauPocket au service des habitants avant tout (222 mots)

La municipalité vient d'acquiescer l'application PanneauPocket. Un nouveau moyen
de communication qui permettra aux Vincipont...

Page 17



mercredi 3 mars 2021

Du nouveau pour l'accueil des ados dès la mi-mars (415 mots)

Bien que ce nouveau projet soit encore en chantier, certains éléments sont d'ores
et déjà connus. Des objectifs pédagogique...

Page 18



jeudi 4 mars 2021

Des comptes et de l'administratif au conseil (236 mots)

Le conseil municipal s'est tenu à la salle polyvalente, Jean-Marc Dupon, Revenant
d'une réunion de la com'c...

Page 19



samedi 6 mars 2021

Les élus en réunion de travail le long de la Moselle (254 mots)

En début de mandat, la mairie avait demandé une expertise auprès du CAUE
(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Envir...

Page 20



lundi 8 mars 2021

Covid-19 : un couple d'octogénaires vaccinés partage son expérience (472 mots)

Ils ont été vaccinés contre la Covid, ce mercredi dernier, salle Jean-L'Hôte. Qu'est
ce qui a décidé Gabrielle et Albert De...

Page 21

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



Un service de collecte des encombrants à domicile gratuit

La communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) met à disposition des personnes à mobilité réduite ou âgées, un service de collecte des encombrants à domicile gratuit, sur rendez-vous, trois fois par an.

Le service s'adresse aux personnes de plus de 70 ans dont les difficultés temporaires ou permanentes de mobilité ne permettent plus de se rendre en déchetterie, aux personnes à mobilité réduite détentrices d'une des 3 cartes délivrées par la MDPH (carte

d'invalidité, carte de priorité pour personnes handicapées ou carte de stationnement).

Si vous n'avez jamais fait appel au T'MM, vous devez contacter le secrétariat de mairie au 03 83 47 26 23 afin de remplir un formulaire d'autorisation d'accès au service de collecte des encombrants qui sera renvoyé par la mairie au service concerné de la CCMM (COVALOM).

Ensuite, l'utilisateur est contacté par Covalom la semaine précédant la col-

lecte pour lui indiquer le créneau de passage retenu.

Voici les dates arrêtées pour la collecte des encombrants sur l'année 2021 : semaine du 2 au 26 mars, semaine du 14 au 18 juin et semaine du 18 au 22 octobre 2021.

Les objets concernés par ce service sont les objets usuels encombrants de la maison (mobilier, appareils ménagers) dans la limite de 2 m³.





Ouverture du centre de vaccination au centre Jean-L'Hôte à Neuves-Maisons

Filipe Pinho, président de la comcom Moselle et Madon, Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, Pierre Renaudin, directeur du centre hospitalier de Toul, et Marie-Laurence Fau médecin généraliste à Neuves-Maisons, ont répondu à nos questions sur le centre de vaccination de installé au centre J.-L'Hôte.

■ Depuis quand et par qui est géré le centre de vaccination ?

Le site de vaccination anti-Covid 19 de Moselle et Madon a ouvert ses portes mardi 23 février à 14 h au centre culturel Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons. En lien avec le Centre Hospitalier de Toul, dont il dépend, ce site de vaccination est organisé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale Moselle et Madon et par les professionnels de santé du territoire.

■ Comment fonctionne le centre de vaccination ?

Une équipe de médecins et d'infirmiers volontaires sont impliqués sur le site. Ils sont aidés par les agents du centre aquatique AQUA'MM de Moselle et Madon actuellement fermé. Ce sont eux qui assurent l'accueil, le suivi administratif des personnes vaccinées avec un appui du personnel du centre culturel.

■ Qui peut se faire vacciner ?

Pour l'instant, les personnes âgées de 75 ans et + dont les rendez-vous avaient été annulés et qui ont été reprogrammés par la plateforme d'appel départementale. Cette situation devrait durer plusieurs semaines le temps de reprogrammer l'ensemble des rendez-vous annulés. Ensuite, il sera possible de prendre à nouveau rendez-vous via la plateforme d'appel départementale.

■ Combien de personnes ont pu être vaccinées ?

Ouvert à 14 h le premier jour, le centre a accueilli 18 personnes qui ont pu être vaccinées.

■ Quel vaccin utilisez-vous ?

A ce jour, seul le vaccin Pfizer/BioNTech est utilisé par le centre.

■ Combien de temps le centre de vaccination sera-t-il en fonction ?

La durée d'ouverture dépendra de la crise sanitaire. Dans tous les cas, l'objectif est d'apporter un service de

proximité aux habitants du territoire. Cette proximité, que nous avons voulue, permet un suivi et accompagnement au plus proche des habitants.

Ouverture du centre de vaccination de Moselle et Madon

Filipe Pinho président de la communauté de Communes Moselle et Madon, Pascal Schneider maire de Neuves-Maisons, Pierre Renaudin directeur du centre hospitalier de Toul et Marie-Laurence Fau Fau médecin généraliste à Neuves-Maisons ont répondu à nos questions concernant du centre de vaccination de Moselle et Madon qui s'est ouvert au centre culturel Jean L'Hôte de Neuves-Maisons. ■



Un service de proximité pour les habitants du territoire .



Un budget impacté par la crise sanitaire

Avant de commencer le conseil communautaire, le président Filipe Pinho a informé les élus que le centre de vaccination de Moselle et Madon situé

place Ernest-Poirson au centre culturel Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons a été ouvert à partir du 23 février pour les habitants âgés de 75 ans et + désireux de se faire vacciner.

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone au 03.83.85.13.00. Une consultation pré-vaccinale avec son médecin traitant est fortement conseillée avant la prise de rendez-vous.

Le débat d'orientation était à l'ordre du jour. Richard Renaudin, vice-président chargé des finances, a commencé par décrire le contexte financier national et a pointé la baisse des dotations de l'Etat qui impacte de manière significative le budget intercommunal avec des subventions qui seront désormais versées sous condition de projets compatibles avec les orientations gouvernementales.

Il a ensuite souligné que la crise sanitaire avait de fortes répercussions sur le budget avec la fermeture imposée de la nouvelle piscine qui prive la CCMM des recettes de fonctionnement (environ 400.000 €) du centre aquatique. Sur ce point, il a précisé qu'aucune disposition n'était prévue par le gouvernement pour combler ce déficit.

Dans ce cadre général, il a voulu rester positif en mettant un avant un budget totalement maîtrisé et qui permettra de maintenir les investissements.



BANLIEUE SUD—MARON

Des poteries pour le verger

Le verger conservatoire a été créé en 2010 par la Communauté de communes Moselle et Madon dans le cadre d'un projet de préservation des essences fruitières locales.

Onze vergers ont été répartis dans dix communes de la CCMM.

À Maron, quatorze arbres ont été plantés. Dans le prolongement des objectifs de la communauté de commune, un groupe de travail s'est mis en place pour réhabiliter ce verger, lui redonner vie en partenariat avec l'école et le Béliér Meulson et ainsi créer un verger pédagogique.

Catherine Luzi, potière, et Tatiana Alexandrova ont proposé un atelier poterie avec les enfants afin de réali-

ser à la main des jarres de terre cuite microporeuse enterrée au pied des plantes, que l'on remplit d'eau pour les irriguer ou des pots de fleurs de petite taille qui rejoindront également le verger.

« Dans une démarche écocitoyenne, nous souhaitons préserver une zone de biodiversité. Nous installerons des bacs de culture, des espaces de production de compost, nous récupérerons les graines, l'eau de pluie... Tous ces objectifs seront sujets à formations, animations pour les enfants et pour toute personne intéressée. Nous avons rencontré les enseignantes de l'école pour définir leurs besoins pédagogiques (bacs pour différents types de plantations, panneaux explicatifs, réalisation d'un sentier sen-

sitif...) » expliquent Catherine Luzi et Tatiana Alexandrova.

Ce verger sera ouvert à tous les habitants de la commune.

Idées, compétences et envies de chacun sont les bienvenues. ■



Les enfants réalisent des poteries pour le verger.



COMMUNES MOSELLE ET MADON

Balade militante sur le site du projet de la carrière

« La conservation d'une forêt comme réserve de biodiversité doit primer sur les enjeux financiers de grands groupes de carrières internationaux », c'est ce qu'avancent les défenseurs du site qui ne veulent pas d'une carrière en forêt des Clairs Chênes et du Valbois.

A l'invitation du collectif TGV (Thuilley-Germigny-Viterne), une vingtaine de marcheurs a arpenté la forêt des Clairs Chênes et du Valbois pour dire non au projet d'implantation d'une carrière sur ce site.

Au fil de la balade, les participants ont découvert la richesse d'une forêt grâce à un jeune technicien forestier en service civique à la CLVC (Consommation logement et cadre de vie) du bassin de Neuves-Maisons, partenaire de cette action à la fois de protestation et d'information. Une manière aussi de se rendre compte,

en marchant, de l'importance que représente la diversité, la richesse des 40 ha de cette forêt.

Pour la présidente du collectif, Cécile de Blic, « nous continuons et continuerons à nous battre car nous sommes convaincus que la conservation d'une forêt comme réserve de biodiversité, cadre de vie pour les populations de nos villages, et préservation de la qualité de l'eau, doit primer sur les enjeux financiers de grands groupes de carrières internationaux ». Avant de conclure : « Ils peuvent trouver dans les nombreuses

carrières voisines le calcaire pour leur activité de bâtiment et travaux publics ». ■



Le collectif TGV a arpenté cette forêt qui devrait accueillir le projet de carrière auquel il s'oppose. Photo DR



Cap sur 2021 du côté de la base de voile

La base nautique et de plein air de Messein se prépare à une réouverture début mars. Toute l'équipe est sur le pont pour accueillir les visiteurs. L'équipe s'est aussi lancée dans des formations Sport-santé afin d'élargir les publics accueillis.

À quelques semaines de la réouverture des activités nautiques et de plein air, les agents de la base passent la seconde.

Suite à la vente d'un nombre important de matériel nautique par une base de loisirs du secteur, la municipalité a fait le choix d'acheter beaucoup d'articles et supports de navigation afin de remplacer le matériel vieillissant ou de renforcer les flottes existantes (paddle, kayak, remorque, bateau moteur ou encore des optimist) avec une flotte de 15 bateaux qui pourront servir à la fois aux classes de Messein, de la communauté de communes Moselle et Madon, ou des extérieurs. L'ancien parc de la base datait de plus de 30 ans ! « Pour ramener le matériel, on a pu profiter de l'aide des techniques et des bénévoles de la base, nous les remercions ! » précise Gabriel Gottscheck,

directeur de la base nautique et l'agent, Marcellin Claudel. D'autres achats sont prévus afin de remplacer le matériel vétuste et ainsi répondre à la demande des pratiquants (catamarans, un ponton flottant d'accueil ou encore des quads à pédales).

Formation Sport-Santé

Afin de proposer plus d'activités et répondre aux nouvelles actions de territoire, Marcellin Claudel et Gabriel Gottscheck suivent actuellement différentes formations « santé par le sport », « sport santé » ou encore « Prescri'mouv » qui leur permettront d'encadrer des personnes ayant des prescriptions médicales et ainsi élargir les publics accueillis.

Ouverture de la base, début mars

Si les conditions sanitaires le per-

mettent, le début de saison pour les activités nautiques aura lieu le 5 mars. La base propose différentes formules pour pouvoir pratiquer des activités nautiques et de plein air sur et autour du lac : abonnements, locations, cours collectifs ou particuliers, et événements avec une tarification très favorable et des tarifs préférentiels pour les habitants de Messein. ■



Si les conditions sanitaires le permettent, le début de saison pour les activités nautiques aura lieu le 5 mars.
Photo archives ER





Au fil du conseil

Les conseillers se sont réunis vendredi pour débattre sur plusieurs points.

- Demande de subventions à l'Etat au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour les travaux de réhabilitation de l'église, voté à l'unanimité.

- Contrat groupe assurance santé : lancement d'un appel d'offres par le centre de gestion, voté à l'unanimité et 1 abstention.

- La fête foraine se déroulera 19, 20,

21 juin si condition sanitaire le permet.

- Acceptation par la majorité de l'indemnité de Groupama pour l'église.

- Engagement à la certification PEFC (Plan européen des forêts certifiées) : une cotisation de moins de 200 € pour une durée de 5 ans, voté à l'unanimité.

- Signalétique du village : le projet définitif a été adopté par les conseillers.

- Motion pour la forêt : les conseillers n'approuvent pas des coupes dans leurs budgets et des suppressions de postes à L'ONF.

- Une taxe va être mise en place par l'Etat sur la consommation électrique de chaque citoyen, qui sera appelée TCFE (Taxe sur la consommation finale d'électricité).

- Plusieurs personnes se sont proposées pour véhiculer les personnes de plus de 75 ans pour les vacciner à Jean l'hôte. ■





Assistantes maternelles : pourquoi pas vous ?

Mesdames Mélanie Frèche et Marie-Christine Robinet assistantes maternelles

Le village manque d'assistante maternelle, Mélanie et Marie-Christine vous exercez ce métier, pouvez-vous nous en parler ?

Comment définiriez-vous le travail d'assistance maternelle ?

Les enfants passent de grandes journées chez nous. L'accueil doit se faire dans un environnement affectif et sécurisant afin que parents et enfants vivent au mieux la séparation. S'éveillant au monde, on aide l'enfant à tout niveau de leur apprentissage en les guidant vers l'autonomie et la confiance en lui. C'est une petite personne en construction !

Que vous apporte ce travail ?

Tous les jours sont différents, pas de routine. On remet souvent nos pratiques professionnelles en question, s'améliorer, évoluer et s'adapter à chaque enfant qu'on accueille. Ils nous apprennent beaucoup, on tire une grande satisfaction de les voir grandir, progresser, sourire. On travaille à domicile, on est libre d'organiser notre journée.

Quelles démarches, quels soutiens pour devenir assistante maternelle ?

Il faut faire une demande d'agrément auprès du département. Un entretien se fera à domicile pour voir les capacités et la sécurité du lieu d'accueil. L'agrément obtenu, le département organise et finance la formation. Il

est renouvelable tous les 5 ans. Les soutiens : la famille (le travail est à la maison), Le relais d'Assistants Maternelles (RAM) qui propose des matinées d'éveil avec des activités pour les enfants, des conseils pour les relations employeur/employé(e), des formations. La PMI. L'entraide et le partage d'astuces entre collègues. Alors pourquoi pas vous ? ■



Photo ER





Les délibérations du conseil

Le maire a réuni son conseil municipal, à la MTL, lundi à 20 h 30 pour lui soumettre quelques projets de délibération : consultation pour le contrat de complémentaire santé pour les personnels ; dispositif de signalement de violences, harcèlement ou discriminations des agents et personnels de la commune ; mise à

disposition des Francas 54 d'un agent titulaire, et de personnel, sur la commune ; convention de droit d'usage de supports au profit de Losange (pour installation de la fibre) ; anticipation de crédits budgétaires pour 2021 ; délibération annuelle de garantie à propos de l'Agence France Locale.

Tous ces projets ont été adoptés à l'unanimité.

Le maire a ensuite abordé et répondu à quelques questions diverses. ■





BANLIEUE SUD—PONT-SAINT-VINCENT

Au dernier conseil municipal

Les élus se sont réunis le 17 février dernier en respectant les règles sanitaires et ont validé 4 délibérations à l'unanimité.

- **Création d'un emploi permanent à temps complet** : l'agent sera chargé de la gestion de l'agence postale communale et de tâches administratives diverses définies par sa fiche de poste.

- **Marché de la mutuelle santé** : le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle est mandaté pour engager au nom de la commune la négociation

avec les opérateurs qui candidateront pour mettre en œuvre le prochain contrat proposé par le CDG 54.

- **Programme de travaux ONF pour 2021** : le conseil municipal accepte le programme de travaux d'infrastructure situés entre les parcelles 14 et 15 sur une distance cumulée de 200 m pour un montant estimé de 1 640 € HT ; il refuse les travaux sylvicoles « ouverture de cloisonnements d'exploitation dans les parcelles 8i et 9i sur une distance cumulée de 4 km pour un montant estimé de 1 190 € HT et les reporte à 2022, les af-

fouages restant cette année sur les bords de la route blanche.

- **Demande de subvention dans le cadre du Fonds interministériel de Prévention de la Délinquance** : le conseil municipal décide de valider cette demande dans le cadre du FIPD pour la sécurisation des établissements scolaires ; les travaux éligibles sont ceux nécessaires à la sécurisation périmétrique anti-intrusion des bâtiments et ceux nécessaires à leur sécurisation volumétrique. ■



Sacs jaunes et conteneurs enterrés : la nouvelle règle

Pour une ville propre, la municipalité a décidé de s'investir pleinement dans une politique environnementale. Pour cela, elle bénéficie de l'appui total de la CCMM, qui assure la compétence « collecte des déchets ».

Depuis quelques semaines, des conteneurs ont été mis en place à différents endroits stratégiques. « Les Vincipontains et Vincipontaines, qui en bénéficient ne doivent plus mettre leurs sacs jaunes sur les trottoirs. Plus aucun ramassage n'est assuré par la Covalom. Il est inutile de forcer le passage du sac, ce qui aurait pour effet de bloquer le fonctionnement du container. Le plus simple et le plus efficace est de le vider dans le container » explique le maire, Yannick Hellak.

Pour l'instant, le maire et son adjoint en charge de l'environnement, Antoine Desmonceaux, veulent faire preuve de pédagogie en ramassant eux-mêmes les sacs jaunes déposés sur les trottoirs et en interceptant les personnes qui déposent leurs déchets dans les rues...

Arrêté municipal

Ils insistent sur la gratuité de ce nouveau protocole, alors que, pour non-respect, il en coûtera, après avertissement aux contrevenants, une amende forfaitaire de 150 € pour dépôt illicite d'ordures ménagères. L'arrêté vient d'être pris au dernier conseil municipal, pour éviter les incivilités et les dépôts sauvages ! Antoine Desmonceaux complète : « Ces conteneurs sont censés faciliter la collecte des déchets, réduire son coût à terme, inciter à la propreté des parties communes et des espaces publics, et au tri ; je reste optimiste, je pense que la majorité des gens vont jouer le jeu... »

Renseignements

Pour plus de renseignements sur la

collecte des emballages dans le conteneur enterré de votre quartier, s'adresser à la mairie, tél. 03.83.47.36.87 ou au service déchets ménagers du Pôle Technique Moselle et Madon, tél. 03.54.95.62.41. ■



Le maire ramasse des sacs jaunes « en infraction » pour les vider dans un conteneur ! Le maire ramasse des sacs jaunes « en infraction » pour les vider dans un conteneur ! Photo ER





BANLIEUE SUD—PONT-SAINT-VINCENT

PanneauPocket au service des habitants avant tout

La municipalité vient d'acquiescer l'application PanneauPocket. Un nouveau moyen de communication qui permettra aux Vincipontains et Vincipontaines de recevoir les informations et alertes en temps réel.

A une seule condition : télécharger l'application sur son smartphone ou sa tablette. C'est anonyme et gratuit.

Pont-Saint-Vincent (écrit comme cela) aidera les intéressés à la mettre en favori (cœur jaune) et à suivre l'actualité de la commune.

« La mairie est déjà sur Facebook, mais nous avons décidé de nous do-

ter de ce nouvel outil pour celles et ceux qui ne souhaitent pas avoir de profil FB ; de plus, l'abonnement annuel est défini en fonction du nombre d'habitants, donc il nous en coûtera 230 € » explique Rachel Himbert, conseillère déléguée à la communication.

Marine Lourenço, étudiante de l'IUT Charlemagne en communication, est stagiaire à la mairie. En plus de la réalisation de deux affiches événementielles, elle a participé à la mise en place de PanneauPocket et en a étudié le protocole. « Cet outil permet d'informer les habitants d'une commune des différentes manifesta-

tions organisées en temps normal, mais également de signaler tout problème comme une coupure d'eau, une déviation... »

La jeune étudiante a fait la remarque que, pour toucher les plus jeunes, la commune devra également créer un compte Instagram. ■



Marine Lourenço et Rachel Himbert au premier plan.





Du nouveau pour l'accueil des ados dès la mi-mars

Du changement s'opère pour l'animation des ados dans la commune. Corinne Weigerding, adjointe à la jeunesse annonce que « la commune s'est désengagée du Réseau ados initié par la CCMM ». Pour autant, les ados de 11 à 18 ans ne resteront pas sans animations, ni activités.

Bien que ce nouveau projet soit encore en chantier, certains éléments sont d'ores et déjà connus. Des objectifs pédagogiques et éducatifs ont été posés. « L'idée est que les jeunes soient vraiment acteurs et construisent leurs activités avec les animateurs. Nous voulons également les sensibiliser à leur statut de citoyen, favoriser les échanges. Nous voulons aussi favoriser le respect et la tolérance dans la vie en collectivité » précise Corinne Weigerding, adjointe à la jeunesse.

Aurore Mourot, responsable du péri-scolaire, sera pilote de ce projet avec l'appui de Gabriel Gottscheck, responsable de la base nautique.

L'accueil devrait se faire en deux temps les vendredis soir, de 18 h à 20 h pour les 11 à 13 ans et de 20 h à 22 h pour les 14 à 18 ans. Tant que le couvre-feu sera en application, l'accueil pourrait être décalé au samedi après-midi.

Impliquer les ados

Durant les vacances scolaires, des chantiers jeunes, des activités sportives, culturelles, culinaires, artistiques, ludiques, manuelles, des soirées à thème, des sorties, de petits séjours de découverte... seront proposés. « Nous voulons impliquer les adolescents dans les animations de la commune comme la fête du lac, celle de Pâques... » explique l'adjointe.

Les accueils se feront à la bibliothèque et sûrement au Mille Club. Tous les intervenants se démènent pour finaliser ce beau projet en faveur des ados du village.

La commune compte 210 ados qui ont entre 11 et 18 ans. Conscients de ne pouvoir toucher tout le monde, les acteurs du projet espèrent rapidement un afflux de jeunes pour ce nouveau concept.

Le tarif sera de 2 € par jeune et par an, avec participation lors des sorties exceptionnelles.

? Pour rester informé de l'avancée

du projet, rendez-vous sur le site de la mairie « <https://www.messein.fr> ».

Recherche animateur et service civique

La municipalité recherche un animateur pour accompagner les jeunes le vendredi soir et les vacances scolaires. Il faut déposer une lettre de motivation et un CV soit en mairie à l'attention du service animation, ou par mail « animations@messein.fr ». Pour le service civique, une annonce est en cours de validation sur le site service.civique.gouv.fr ■



Corinne Weigerding, adjointe à la jeunesse, responsable du projet.





Des comptes et de l'administratif au conseil

Le conseil municipal s'est tenu à la salle polyvalente, Jean-Marc Dupon,

Revenant d'une réunion de la com'com, Jean-Marc Dupon a fait un bref compte rendu avant l'ouverture du conseil qui s'est tenu devant onze personnes à la salle polyvalente.

Suivant l'ordre du jour, le compte de gestion 2020 fait par le receveur principal de Neuves-Maisons a été voté à l'unanimité (13 voix). Pour le compte administratif, deux personnes se sont retirées, le maire actuel et Jean-Pierre Oudenot, maire en début du

mandat, l'unanimité s'abaisse à 10.

Vanessa Jolly-Berraud, deuxième adjointe, a été désignée par le conseil pour présider et procéder au vote, compte administratif voté à 10 voix pour 3 abstentions.

Si l'affectation des résultats 2020 est excédentaire, il ne faut pas oublier l'effet négatif du Covid, il faut rester prudent, voté à l'unanimité.

Le contrat de groupe assurance santé pour le personnel se terminant fin 2021, un nouveau contrat reprend début 2022, élaboré par le conseil dé-

partemental de Meurthe-et-Moselle, voté à l'unanimité.

Programme des travaux en forêt pour 2021 : afin de conserver le label PELC, les deux tiers des travaux seront effectués par le technicien de l'ONF en 2021 pour un montant de 12.235 € TTC. L'abattage est plus important vue l'état de santé de la forêt mais la vente des grumes sera aussi plus importante.

En attente d'une réponse, le dossier Infracos est reporté au prochain conseil. ■



Les élus en réunion de travail le long de la Moselle

En début de mandat, la mairie avait demandé une expertise auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Meurthe-et-Moselle. Cette étude gratuite a permis de faire un état des lieux et de lister les nombreux atouts de la ville. Cette base de travail très intéressante pour la nouvelle municipalité, remise récemment par le CAUE 54, présente un zoom sur le site Espace Chefson/Place/Parc de la mairie, mettant en évidence l'absence d'une continuité entre les deux extrémités.

Dernièrement, les membres de la commission Projets municipaux et de

la commission Jeunesse ont déambulé le long de la Moselle, entre la sortie du chemin du halage et le parc de la mairie, dans l'objectif de mettre en correspondance les propositions de cette étude avec les besoins et les contraintes de la commune sur cet espace. Les potentialités de développement retenues devraient concerner la mise en place d'un city stade, la création d'une aire de jeux pour les petits, le prolongement de la piste cyclable, l'aménagement végétalisé et l'agrandissement du parking...

Ce projet de ville apportera un espace de loisirs et de rencontres au bord de la Moselle fort intéressant et les

membres de la commission souhaitent associer les riverains à cette évolution. Cette réunion en plein air a été l'occasion d'accueillir Danièle Keller, Vincipontaine non élue, qui souhaite s'investir dans ces deux commissions. ■



Le projet de ville apportera un espace de loisirs et de rencontres au bord de la Moselle.



Covid-19 : un couple d'octogénaires vaccinés partage son expérience

Gabrielle et Albert Delcroix, un couple d'octogénaires, ont fait le choix de la vaccination contre la Covid-19. Ils racontent leur parcours qui leur a permis de recevoir une première injection du vaccin Pfizer au centre de vaccination de la communauté de communes, installé salle Jean-L'Hôte.

Ils ont été vaccinés contre la Covid, ce mercredi dernier, salle Jean-L'Hôte. Qu'est ce qui a décidé Gabrielle et Albert Delcroix, octogénaires, à franchir le pas ?

Participante d'un groupe d'essais de médicaments, Gabrielle Delacroix devait tester le vaccin en septembre dernier. Proposition restée sans suite malgré son accord.

Dès la mise en place du serveur d'inscription à la vaccination à Nancy, elle se connecte. Sans succès. Mais on l'informe d'une possible convocation sur Villers-lès-Nancy. Fin février, surprise : un coup de fil l'avertit que c'est au centre de vaccination de la communauté de communes, salle Jean-L'Hôte, qu'Albert Delacroix et elle ont rendez-vous le 3 mars.

Gabrielle Delacroix n'appréhende pas : « Je fais confiance aux chercheurs. Quand on met sur la place un vaccin, c'est qu'on l'a pas mal testé ».

La consigne concernant le transport des personnes à mobilité réduite, c'est de s'adresser à la mairie de sa commune. Mais à Chaligny rien n'était encore prévu. Gabrielle Delacroix réserve donc le T'MM +, piloté par le très serviable Jérémy. « Le but,

c'est que personne ne soit pénalisé pour une question de transport » défend Manu Guthfreund, agent communautaire en charge de l'opération vaccination. Un peu inquiet, Albert Delacroix avoue que, sur le moment, il aurait bien cédé sa place à quelqu'un d'autre.

Salle Jean-L'Hôte, des tentes sont dressées au pied de l'estrade. Leur questionnaire santé rempli, le couple est reçu en consultation par le docteur Colucci, qui a repris du service en roulement avec d'autres médecins dans le cadre de cette opération, sous la coordination du docteur Fau. Comme ils sont en possession de leur certificat d'éligibilité remis par leur généraliste, l'entrevue est plus rapide. Vient alors le grand moment : sous la tente voisine, deux infirmières injectent le vaccin Pfizer. Rapide et non douloureux, certifient les époux. Une petite pause pour s'assurer de l'absence de toute réaction et, munis de leurs certificats de vaccination et de la date de leur prochain rendez-vous, ils regagnent leur domicile.

Le lendemain, Gabrielle Delacroix assure qu'ils ont tous deux bien supporté le vaccin. « Pas de fièvre, pas de tension, pas de douleur au bras. Nous

avons eu une vie difficile, nous méritons d'être protégés maintenant. »

Quelques chiffres du Centre de vaccination

6 doses injectées par heure, soit 54 doses par jour.

Fin de la semaine, 16 Chalinéens auront été vaccinés au centre Jean L'Hôte.

Contact pour le transport : mairie de Chaligny 03 83 47 01 46 ■



L'injection de la dose de vaccin Pfizer a été « rapide, non douloureuse et sans effet secondaire le lendemain » assure Gabrielle Delcroix.

